Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 116 (1990)

Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualité

Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA)

Mise en soumission de mandats d'études pour ingénieurs

Préambule

Conformément aux arrêtés du Conseil fédéral des 10 mai et 28 juin 1989, la conception du transit de la NLFA doit encore être affinée sans retard. Il convient notamment de développer le projet de nouvelles constructions, afin d'obtenir de meilleures bases de décisions. Simultanément, il importe de créer les conditions permettant de réaliser le projet le plus rapidement possible, sans que la décision des autorités fédérales n'en subisse pour autant un préjudice quelconque.

L'adjudication des mandats aux ingénieurs et spécialistes fait l'objet d'une mise au concours publique. L'objectif recherché par cette procédure est le recrutement de spécialistes qualifiés auxquels on confiera des tâches de haut niveau et qui seront susceptibles d'œuvrer dans les conditions les meilleures.

Les offres comprendront plusieurs lots, conformément à l'état actuel du scénario de réalisation des lignes nouvelles au Saint-Gothard et au Lötschberg, lots subdivisés comme il suit:

Axe du Saint-Gothard Tronçons: Rigi (SZ) Axen (SZ, UR)

> Tunnel de base du Saint-Gothard (UR, TI) Riviera (TI) Bellinzone (tunnel du Ceneri inclus)

Axe du Lötschberg

Tronçons: Chargement Heustrich (BE) Kandertal (BE)

> Tunnel de base du Lötschberg (BE, VS)

Chargement Valais (VS)

Organisation

Jusqu'au moment où la décision de base relative à la NFLA pourra être prise, c'est le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), ou l'Office fédéral des transports (OFT), qui est responsable de la planification. La «direction projets» (DP), en sa qualité d'instance d'exécution, est chargée de mener à chef la mise en soumission des mandats d'ingénieur. Il est prévu de confier

à un groupe de travail «Evaluation» l'examen préliminaire des offres reçues. Ce groupe est composé des membres de la DP, des représentants des cantons directement touchés ainsi que d'experts spécialement désignés.

Tâche

Il s'agit avant tout des travaux de planification multidisciplinaires et globaux visant à une évaluation des solutions retenues. Ces travaux doivent permettre une optimalisation des tracés et un choix des sites qui autorise une interprétation suffisamment précise tant de l'ensemble que des composantes.

La rémunération se fera au tarif temps.

Concours

Chaque lot de l'axe du Saint-Gothard et du Lötschberg fera l'objet d'une procédure de soumission distincte. Un ingénieur responsable sera désigné pour chaque lot.

Peuvent s'annoncer en cette qualité:

- des entreprises et bureaux d'ingénieurs,
- des consortiums d'ingénieurs.

L'offre peut comprendre plusieurs lots simultanément, à condition de mentionner l'ordre des préférences.

Choix

Le choix des ingénieurs de projet sera fait en fonction des qualifications professionnelles, de la capacité d'assumer des tâches interdisciplinaires et globales, du know-how et d'une réserve de capacité suffisante pour l'étude des lots concernés. Le mandat sera donné pour une durée limitée et s'éteindra

L'Office fédéral des transports accompagne le communiqué cicontre d'une notice expliquant les options du Conseil fédéral quant à la conception générale du futur transit ferroviaire à travers la Suisse.

Nous renonçons à le publier ici pour deux raisons: d'une part, une information abondante a déjà été fournie sur ce sujet dans nos colonnes, d'autre part, nos lecteurs savent que l'intention affichée de « créer les conditions permettant de réaliser le projet le plus rapidement possible » est difficilement compatible avec le choix d'un tunnel de base au Saint-Gothard.

Cette dernière remarque ne fait que souligner la nécessité de recruter des spécialistes de haut niveau pour assurer que la réalisation porte sur la meilleure solution, malgré la phrase « sans que la décision des autorités fédérales n'en subisse pour autant un préjudice quelconque ». Il n'est jamais préjudiciable de modifier un choix en fonction de faits nouvellement établis.

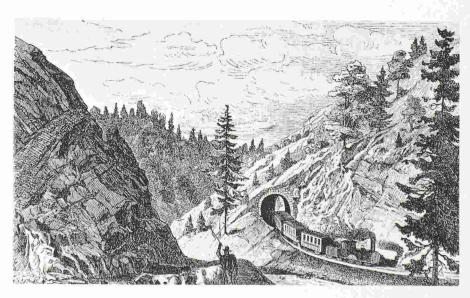
Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef

lorsque la décision politique de principe sera prise.

Inscription et remise des offres

Les formules de soumission pour les différents lots peuvent être obtenues à la «direction projets » NLFA. Il y a lieu d'indiquer le lot sur lequel porte la soumission. Les offres seront envoyées à l'adresse ci-après, d'ici au samedi 31 mars 1990 (date du timbre postal):

Direction projets NLFA, c/o Office fédéral des transports, 3003 Berne



2e Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Lausanne

La deuxième édition de ce festival vient de se terminer; ayant «bénéficié», en quelque sorte, d'un temps maussade, elle a rassemblé un public nombreux et visiblement intéressé par les films qui lui étaient présentés, tant en compétition qu'en information.

Durant trois jours, c'est près de 170 films qui ont été projetés, dont 44 en compétition; ceux-ci étaient jugés par un jury international présidé par Mario Botta, en compagnie de spécialistes venus d'Irlande, de Norvège, de Chine et de Suisse.

Ce festival était organisé par l'Association suisse pour le film scientifique, ou plus exactement par son président, l'infatigable et omniprésent Georgel Visdei, architecte SIA, sous le patronage du Conseil de l'Europe, de la Confédération, de l'Etat de Vaud, de la Ville de Lausanne et de l'EPFL.

En tant que membre du jury de la presse, le soussigné a eu le privilège d'assister à 22 heures de projection, au cours desquelles ont été analysés les 44 films en compétition.

Le palmarès est le suivant:

- le Grand Prix du festival est allé au film espagnol Gaudi, de Manuel Huerga; il s'agit d'un film noir et blanc, muet, tourné selon le mode «rétro», avec panneaux de texte intercalaire, narrant de manière romancée la vie du grand architecte catalan et montrant la société dans laquelle l'auteur de la Sagrada Familia évoluait;
- le Prix du canton de Vaud est allé au film De feuilles et de terre, qui présentait l'architecture des cases du Cameroun;
- le Prix de la Ville de Lausanne a été attribué au film Japon: trois générations d'architectes d'avant-garde, qui montrait Kenneth Frampton dialoguant avec les grands de l'architecture nippone actuelle;
- le Prix spécial du jury a couronné la série de films turcs intitulés Tant que le monde sera, consacrés au grand architecte Sinan;
- le Prix de l'EPFL a récompensé Le Facteur Cheval, film français;
- le Prix spécial de l'UPIAV a souligné la valeur du film turc Tabarlasi, Tabarlasi, relatant l'histoire d'un ancien quartier d'Istanbul, dont la démolition fut décidée soudainement par l'autorité politique;
- le Prix spécial de l'Association suisse pour le film scientifique a distingué la réalisation hongroise intitulée Nos petits enfants le verront aussi, évoquant l'avenir du bazar Ybl et du pavillon du château de Buda, qui font partie de l'héritage culturel mondial;

- le Prix spécial de l'ASPEN fut donné à Habitations traditionnelles en Chine;
- le Prix du meilleur film documentaire a été attribué au film suisse de Jacqueline Veuve intitulé Joseph Doutaz et Olivier Veuve, tavillonneurs:
- le Prix du meilleur film de fiction a récompensé La fenêtre, film allemand, relatant le kidnapping d'un architecte par des habitants de l'une de ses cités, mécontents;
- le Prix du meilleur film d'animation et le Prix du jury de la presse ont été décernés au film polonais L'événement: dans une petite ville, quelque chose se passe; au milieu de la ville, un cône de béton sourd de terre, poussant rapidement; des maisons s'écroulent, de nouvelles rues apparaissent, des bâtiments de béton surgissent; tout change, sauf les habitudes de la population de la ville...
- le Prix du public enfin a couronné le film autrichien *Indien*, inspiré de l'art de l'entre-deux-guerres à Graz.

De plus, six mentions spéciales ont été attribuées aux films suivants :

- Frank Gehry (Etats-Unis)
- Gustave (France)
- Bateau bleu, maison verte (Canada)
- Ombre portée (France)
- L'Islam en quête d'identité (Grande-Bretagne)
- Paysages beaux la beauté de la nature (Chine).

Après ces journées passées au festival, qu'il me soit permis de vous soumettre quelques réflexions.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un film d'architecture et d'urbanisme?

Il peut y avoir de multiples genres: œuvres consacrées à un monument, à une réalisation; portrait ou biographie d'un créateur vivant ou décédé; films de fiction; reportages relatant les préoccupations des architectes ou des habitants; sans doute cette liste estelle loin d'être exhaustive.

A cela peut se combiner la pauvreté ou la richesse des moyens à disposition:

budget, films ou vidéo, acteurs professionnels ou amateurs, etc.

Quel que soit le casier dans lequel on range tel ou tel film, il subsiste pour chacun d'eux la difficulté majeure de faire passer les trois (ou quatre) dimensions de l'architecture aux deux dimensions de l'écran. Cela nous a valu de visionner des œuvres très disparates, et dont la juxtaposition frôlait la catastrophe. On peut donc recommander aux organisateurs du troisième festival du film d'architecture, que nous appelons de nos vœux et à propos duquel le professeur L. Veuve a déjà laissé entendre que l'EPFL pourrait s'y intéresser de plus près encore, de rendre leur sélection plus «pointue». Ainsi on pourrait mieux échapper à l'« overdose » frôlée par tous ceux qui ont assisté à toutes les séances. Nous croyons en effet qu'il est nécessaire d'être dans de bonnes dispositions pour apprécier une œuvre qui a nécessité parfois de longs mois de

S'agissant du jury international, nous souhaitons que les membres qui ont accepté d'y siéger soient présents d'un bout à l'autre; et il est préférable de faire appel à de vrais jurés, plutôt qu'à des divas qui ne daignent même pas assister à une projection, tels Messieurs Jean Nouvel ou Adolfo Natalini. Enfin, nous aurions souhaité que le représentant de la Municipalité ne saisisse pas l'occasion ainsi offerte pour régler leur compte aux architectes en des termes qui auraient voulu être pleins d'humour, mais qui n'ont fait que décevoir un auditoire qui se réjouissait d'assister à une fête.

Une mention spéciale va au responsable de la traduction simultanée qui n'a pas faibli durant ces 22 heures de projection, et qui s'est révélé particulièrement discret et efficace.

Bien sûr, toute notre admiration va au travail gigantesque fourni par notre confrère Visdei, à la ténacité duquel la ville de Lausanne doit une manifestation culturelle qui porte le renom de la capitale vaudoise bien au-delà des frontières de notre pays.

François Neyroud

Informatique et publications dans IAS

Le renouvellement du matériel informatique à la rédaction d'*Ingénieurs et architectes suisses* et chez son imprimeur permet dorénavant le traitement sur ordinateur des textes destinés à la publication.

Cette méthode peut s'appliquer également aux textes envoyés par les auteurs. Pour bénéficier du gain de temps lié au traitement informatisé des articles, les auteurs sont invités à nous fournir une sortie d'imprimante de bonne qualité et une disquette de $3 \frac{1}{2}$ ou $5 \frac{1}{4}$ pouces, contenant le texte si possible sous forme de fichier ASCII. Nous publierons prochainement un article donnant plus de détails sur cette innovation.